

CONTRÔLER LE SALARIÉ DANS SON TRAVAIL : ENJEUX ET RISQUES



PROGRAMME

LA PRISE EN COMPTE DE LA VIE PERSONNELLE DU SALARIÉ DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

- La protection de la vie personnelle au travail
- Comment encadrer les libertés individuelles et la vie personnelle dans l'entreprise
- Le règlement intérieur

CONTRÔLER ET SURVEILLER L'ACTIVITÉ DES SALARIÉS

- Les moyens de contrôle et de surveillance traditionnels
- Les moyens de contrôle liés aux « nouvelles technologies » [Actu télétravail]
- Les limites et précautions à prendre
 - RGPD
 - Aspect physique et tenue vestimentaire
 - Convictions religieuses
 - Le libre exercice d'une activité professionnelle
 - La liberté d'expression
 - La conciliation des conditions de travail et de la vie personnelle
 - Le rôle des représentants du personnel



OBJECTIFS

Assurer une formation générale afin de maîtriser les comportements à adopter en matière de contrôle et de surveillance des salariés.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de formation associant théorie et pratique
- Remise d'un support pédagogique écrit reprenant les thèmes abordés dans la demi-journée
- Grille d'évaluation de la formation

PSH : INCLUSION
DU HANDICAP

Pour en savoir plus sur l'accessibilité à nos formations, [cliquez ici](#)



PUBLIC CONCERNÉ

Aucun prérequis demandé

- Directeur(rice)/Responsable des ressources humaines
- Responsable administratif(ive)
- Assistant(e) de direction / Assistant(e) administratif(ive)
- Responsable / Chef d'équipe
- Chef d'entreprise
- Chargé(e) des relations sociales
- Juriste
- Expert-comptable
- Gestionnaire de paie / RH



TARIF

(frais de petit déjeuner offerts)

Tarif demie-journée : 1.500 euros HT

Tarif journée : 3.000 euros HT



Accéder au
[formulaire d'inscription](#)